

LIGUE RÉGIONALE D'OCCITANIE DE BASKETBALL

PROJET SAISON 2022-2023

LIGUE DE DÉVELOPPEMENT U13 FÉMININ



PRÉSENTATION DU PROJET

1 - OBJECTIFS

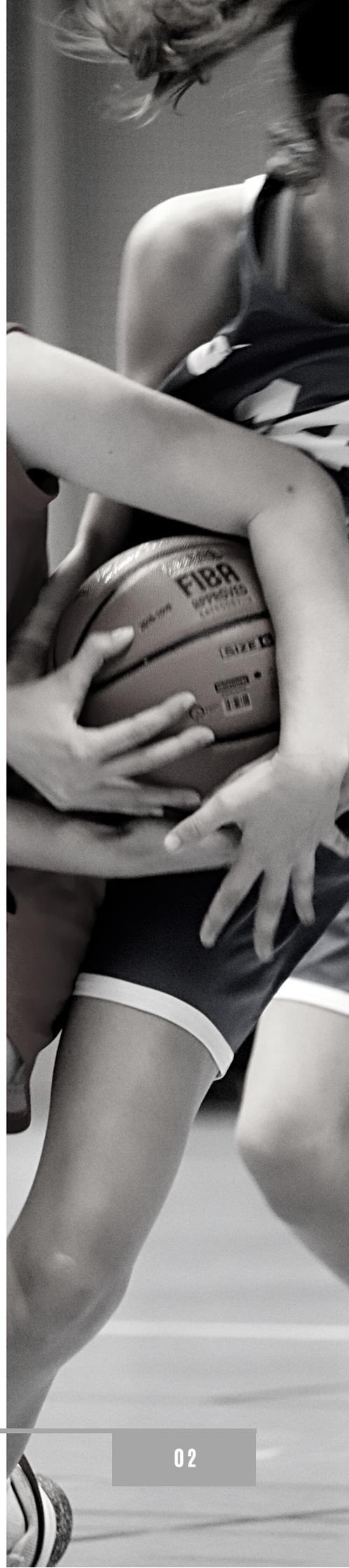
- Permettre le **regroupement des joueuses potentielles U13** dans **chaque territoire** pour la mise en place d'une Ligue de Développement qui soit support de formation.
- Également mise en place de cette formule pour faciliter la **formation des cadres** dans chaque territoire sur cette catégorie U13
- Créer une formule de compétition originale qui prend en compte des évolutions structurelles au niveau du rythme des weekend, la quantité de pratique, les passerelles inter-clubs, etc.

2 - REGROUPEMENT DES POTENTIELLES

- Le projet pourra être porté par un Comité Départemental, un regroupement de clubs (CTC ou autres) ou par un seul club.
- Aucune contrainte de nombre de mutation ou de prêt pour constituer son équipe.

3 - PASSERELLES INTER-CLUBS

- Une joueuse pourra évoluer sur la totalité de la saison dans deux clubs et deux championnats différents, dans le respect des contraintes médicales, à savoir une seule compétition par week-end.
- Aucune contrainte administrative pour permettre cette passerelle inter-clubs, uniquement un accord tacite entre les clubs concernés.



4 - ORGANISATION ET RYTHME DE COMPETITION

- La compétition s'organisera sous forme de plateaux à 3 ou 4 équipes, chacune faisant 2 rencontres par plateau en 5c5.
- 10 plateaux programmés sur la saison, soit 20 rencontres minimum.
- La Ligue Occitanie Basketball s'organisera pour éviter au maximum les superpositions de dates de championnat U15F Occitanie – U13 Interdépartemental en lien avec les Comités départementaux, pour donner la possibilité à chaque joueuse de jouer dans plusieurs championnats.
- Les plateaux seront programmés le dimanche après-midi.
- Les temps de jeu :
 - o Dans le cadre d'un plateau à 3 équipes : 4x7' en 5c5.
 - Si une équipe absente, un match en 4x12' en 5c5.
 - o Dans le cadre d'un plateau à 4 équipes : 4x6' en 5c5.

5 - ENGAGEMENT DES EQUIPES

12 ÉQUIPES MAX.

CD31 - 3 ÉQUIPES

CD81 - 1 ÉQUIPE

CD65 - 1 ÉQUIPE

CT46/82 - 1 ÉQUIPE

CD34 - 2 ÉQUIPES

CD32 - 1 ÉQUIPE

CT12/48 - 1 ÉQUIPE

CD30 - 1 ÉQUIPE

CT11/66 - 1 ÉQUIPE

1. Toutes les équipes devront remplir un dossier d'engagement et signer une charte d'engagement.
2. Les équipes engagées avec le support d'un Comité Départemental seront automatiquement acceptées.
3. Dans le cas où plusieurs équipes d'un même territoire souhaitent participer à cette Ligue de Développement, un arbitrage sera effectué par la Ligue Occitanie.
4. Si aucune équipe d'un territoire ne s'engage, cette place pourra être attribuée à un autre territoire.



6 - RÉPARTITION EN CONFÉRENCES

CONFÉRENCE NORD
31(3) - 46/82 - 81

CONFÉRENCE EST
30 - 34(1) - 12/48

CONFÉRENCE SUD-OUEST
31(2) - 65 - 32

CONFÉRENCE SUD-EST
11/66 - 34(2) - 31(1)

7 - COMPÉTITION

PHASE 01

SEPT. > DEC. 2022



3 PLATEAUX ENTRE ÉQUIPES D'UNE MÊME CONFÉRENCE

PHASE 02

JANV. > JUIN 2023



RENCONTRES ENTRE TOUTES LES ÉQUIPES

- Ces rencontres pourront se faire au sein d'un club recevant, mais également sur un site neutre, afin d'éviter des distances trop importantes à parcourir.
 - Dans ce cas, la Ligue Occitanie organisera l'ensemble du plateau (réservation gymnase – Arbitrage...), hormis les OTM qui resteront à charge de chaque club.
- Toutes les équipes ne sont pas susceptibles de se rencontrer en fonction de l'éloignement géographique et du niveau de performance notamment.
- Un classement sera effectué au pourcentage de victoires à la fois au sein de la conférence et au général des équipes.



PHASE 03

FIN JUIN 2023



10 POTENTIELLES DE CHAQUE CONFÉRENCE SÉLECTIONNÉES
CONJOINTEMENT PAR LES CT DE LA LIGUE ET LES COACHS

- Les meilleures joueuses de chaque conférence seront regroupées pour une journée fin du mois de juin.
- Demi-finales & Finale sur la journée
- 3 coachs de chaque conférence présents pour « manager » ces équipes.

8 - ARBITRAGE

Cette Ligue de Développement pourra être support de Formation aux arbitres :

- Si sur un plateau, mise en place d'une formation d'arbitres, les frais d'arbitrage seront gratuits.
- Dans l'autre cas, frais d'arbitrage à la charge des clubs.



CONTACT

Jean-Pascal BOISSE,
CTS Occitanine Basketball

jp.boisse@occitaniebasketball.org



PROJET SAISON 2022-2023

LIGUE DE DÉVELOPPEMENT U13 FÉMININ

**PARTICIPEZ AU WEBINAIRE
POUR PLUS D'INFORMATIONS**



MERCREDI 15 JUIN À 18H00

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À LA VISIO](#)

